

OSMIUM PEA/LENTIL OSMO PROTECTOR - RILEGUM TOP

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Système Général Harmonisé, septième édition



1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit: OSMIUM PEA/LENTIL OSMO PROTECTOR – RILEGUM TOP

Code Produit:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Usage du produit: Inoculant pour le pois (*Pisum sativum*) et les lentilles (*Lens culinaris*), contenant des bactéries fixatrices d'azote (*Rhizobium leguminosarum* bv. *viciae*).

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

RIZOBACTER ARGENTINA S.A.

Avda. Presidente. Dr. Arturo Frondizi N° 1150, Parque Industrial, (2700)

Pergamino, Buenos Aires – Argentina.

Phone: +54 2477 40 9400 / 9428 - Fax: +54 2477 43 2893

Canadian Distributor

BrettYoung

Box 99 St Norbert Postal Station

Winnipeg, Mb

R3V 1L5

Phone: 1-800-665-5015

1.4 Numéro d'Appel d'Urgence

Numéro d'Appel d'Urgence: CIQUIME 0800 222 2933 (appels depuis l'Argentine)
+54 11 4552 8747 (appels depuis l'étranger)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION selon le Système Général Harmonisé

Ce produit ne répond aux critères de classification dans aucune classe de danger conformément au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme: PAS DE SYMBOLE
Mention d'avertissement: NO SIGNAL WORD

Mention de danger:
Pas de mention de danger.

Conseils de prudence:

PROTECTOR – RILEGUM TOP

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et équipement de protection respiratoire.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales et internationales.

2.3 Autres dangers

Aucune information.

3 - COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance

Non applicable.

3.2 Mélanger

Il n'y a aucune information sur un composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1%, classés comme dangereux.

COMPOSANTS DANS LE MIX	No. CAS	% POIS	CLASSIFICATION
Bactéries fixatrices d'azote, <i>Rhizobium leguminosarum</i> bv. <i>viciae</i> .	-	1	Not classified

4 - PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: Évitez toute exposition au produit en prenant les mesures de protection appropriées. Obtenez des conseils médicaux.

En cas d'inhalation: Pour ceux qui fournissent de l'aide, évitez l'exposition. Utilisez une protection appropriée si nécessaire. Déplacez la victime et prenez l'air. Rester calme. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Obtenez des conseils médicaux.

En cas de contact Laver immédiatement après contact avec de l'eau pendant au moins 15 avec la peau: minutes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas de contact Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes, en tenant les yeux: paupières écartées pour s'assurer que tous les tissus des yeux et de la paupière sont rincés. Se laver les yeux en quelques secondes est essentiel pour atteindre une efficacité maximale. Si vous avez des lentilles de contact, retirez-les après les 5 premières minutes, puis continuez de rincer les yeux. Obtenez des conseils médicaux.

En cas d'ingestion: NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenez des conseils médicaux. Si des

vomissements surviennent spontanément, placez la victime sur le côté pour réduire le risque d'aspiration.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: aucun effet connu par cette voie d'entrée.

Contact avec la peau: n'est pas considéré comme un produit dangereux. Cependant, un contact prolongé peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux: un contact prolongé peut provoquer une irritation.

Ingestion: aucun effet connu par cette voie d'entrée. Cependant, évitez l'ingestion car c'est un produit agricole à des fins non alimentaires.

4.3 Indication des soins médicaux et traitements spéciaux à dispenser immédiatement.

Note au médecin: Fournir un traitement symptomatique. Pour plus d'informations, contactez un centre antipoison.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Utiliser produit chimique sec, mousse, sable ou CO₂. Utilisez le produit en fonction des matériaux environnants. N'UTILISEZ PAS de jets d'eau.

5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

NON INFLAMMABLE. Le liquide ne s'enflamme pas facilement.

5.3 Recommandations pour les pompiers

5.3.1 Instructions de lutte contre l'incendie:

Vaporisez l'emballage avec de l'eau pour éviter toute inflammation ou pour le garder au frais s'il est exposé à une chaleur excessive ou à un incendie.

Retirez les colis s'ils n'ont pas encore été atteints par les flammes, et vous pouvez le faire sans risque.

Refroidir les conteneurs avec de l'eau jusqu'à l'extinction du feu.

Empêcher l'eau utilisée pour la lutte contre l'incendie ou la dilution de pénétrer dans les cours d'eau, les drains ou les sources.

5.3.2 Équipement de protection spécial pour les pompiers

Utilice equipo autónomo de respiración y ropa de protección estructural para bomberos.

5.3.3 Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie, peut dégager des fumées et des gaz irritants et/ou des gaz toxiques, tels que le monoxyde de carbone et d'autres substances dérivées d'une combustion incomplète.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles

6.1.1 Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence

PROTECTOR – RILEGUM TOP

Eviter les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers un endroit ventilé.

6.1.2 Pour le personnel d'urgence

En cas de déversement majeur, porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Cela peut fournir peu ou pas de protection thermique.

Éliminer toutes les sources d'inflammation (ne pas fumer, ne pas utiliser de fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes à proximité immédiate). Évacuez le personnel vers un endroit aéré. Ventiler immédiatement, surtout là où le produit peut s'accumuler. Ne pas autoriser la réutilisation du produit renversé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le liquide renversé avec un barrage ou une barrière. Empêcher l'entrée dans les voies navigables, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées non contrôlées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez et récupérez le liquide lorsque cela est possible. Recueillir le produit liquide avec du sable, de la vermiculite, de la terre ou un matériau absorbant inerte, puis nettoyer complètement la zone affectée. Jeter les déchets correctement. Éliminer l'eau et les déchets collectés dans des conteneurs marqués pour les éliminer en tant que déchets chimiques.

6.4 Referencia a otras secciones

Voir Section 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle, et Section 13 - Considérations relatives à l'élimination.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit propre, sec et bien ventilé. Protéger du soleil. Gardez les conteneurs / emballages fermés. Stocké et transporté à une température comprise entre 4 °C - 25 °C et une humidité relative entre 40% - 80%. Ne pas dépasser 26 °C, sinon cela entraînerait une diminution de la viabilité bactérienne.

Matériaux d'emballage: Fourni par le fabricant.

Produits incompatibles: agents oxydants forts, acides et bases.

7.3 Conditions de stockage sûres

Inoculant pour le pois (*Pisum sativum*) et les lentilles (*Lens culinaris*), contenant des bactéries fixatrices d'azote (*Rhizobium leguminosarum* bv. *viciae*).

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

TLV-TWA (ACGIH):	N/D
------------------	-----

TLV-STEL (ACGIH):	N/D
-------------------	-----

PEL (OSHA):	N/D
-------------	-----

IDLH (NIOSH):	N/D
---------------	-----

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques spécifiques

Maintenir le lieu de travail ventilé. La ventilation normale pour les opérations de manutention habituelles est généralement adéquate. Les hottes locales doivent être utilisées lors d'opérations produisant ou libérant de grandes quantités de produit. Dans les zones basses ou confinées, une ventilation mécanique doit être fournie. Avoir des douches et des bassins oculaires.

8.2.2 Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage: Si nécessaire, portez des lunettes antiéclaboussures résistantes aux produits chimiques (conformes à la norme EN 166).

Protection des mains: Si nécessaire, portez des gants de protection imperméables PVC, nitrile ou butyle (conformes aux normes EN 374), des vêtements de travail et des chaussures de sécurité résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire : Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à appropriée. Une attention particulière devrait être accordée aux niveaux d'oxygène présents dans l'air. En cas de rejets importants, envisagez d'utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA).

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Forme:	Suspension cellulaire aqueuse.
--------	--------------------------------

Couleur:	Marron clair.
----------	---------------

Odeur:	Ordinaire.
--------	------------

Seuil olfactif:	N/D
-----------------	-----

pH:	6,0 - 7,5
-----	-----------

Point de fusion :	N/D
-------------------	-----

PROTECTOR – RILEGUM TOP

Point d'ébullition:	N/D
Taux d'évaporation:	N/D
Température d'inflammation:	> 100°C (212°F)
Limite d'explosivité:	N/D
Inflammabilité:	Le produit n'est pas inflammable.
Pression de vapeur (20°C):	N/D
Densité de vapeur (air=1):	N/D
Densité (20°C):	1,01 g/cm ³
Hydrosolubilité (20°C):	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage (logK _{o/w}):	N/D
Température d'autoinflammabilité:	N/D
Température de décomposition:	> 35°C (95°F)
Viscosité (l):	0,2 dPa/s
Constante de Henry (20°C):	N/D
Log K _{oc} :	N/D
Propriétés explosives:	Pas explosif. Selon la colonne 2 de l'annexe VII de REACH, cette étude n'est pas requise car: dans la molécule, aucun groupe chimique n'est associé à des propriétés explosives.
Propriétés oxydantes:	Selon la colonne 2 de l'annexe XVII de REACH, cette étude n'est pas nécessaire car: la substance, sa structure chimique est incapable de réagir exothermiquement avec des matières combustibles.

9.2 Information complémentaire

Autres propriétés: Aucune.

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

On ne s'attend pas à ce que des réactions ou une décomposition du produit se produisent dans des conditions de stockage normales. Il ne contient pas de peroxydes organiques. Il n'est pas corrosif pour les métaux. Ne réagit pas avec l'eau.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable et ne nécessite pas de stabilisants.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse n'est attendue.

10.4 Conditions à éviter

Ne gèle pas. Évitez les températures supérieures à 25 °C.

10.5 Matières à éviter

agents oxydants forts, acides et bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Lorsqu'il est chauffé, il peut dégager des vapeurs toxiques et irritantes. En cas d'incendie, voir section 5.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Le produit ne présente pas de risques aigus sur la base d'informations connues ou fournies.

Skin irr. (lapin, estim.): non irritant

Eye irr. (lapin, estim.): non irritant

Skin sens (cochon d'Inde, estim.): non sensibilisant

Resp. sens (cochon d'Inde, estim.): non sensibilisant

Mutagenicité, cancérogénicité et toxicité pour la reproduction:

Cancérogénicité: Aucune information n'est disponible sur un composant de ce produit, dont les niveaux sont supérieurs ou égaux à 0,1%, classé comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le Centre international de recherche sur les cancérogènes.

Mutagenicité: Aucune donnée spécifique ou pertinente disponible pour évaluation.

Tératogénicité: Aucune donnée spécifique ou pertinente disponible pour évaluation.

Tox. Repr.: Aucune donnée spécifique ou pertinente n'est disponible pour l'évaluation.

STOT-SE: Aucune donnée spécifique ou pertinente n'est disponible pour l'évaluation.

STOT-RE: Aucune donnée spécifique ou pertinente n'est disponible pour l'évaluation.

Effets aigus et retardés:

Voies d'exposition: Inhalation, contact avec la peau et les yeux.

Inhalation: aucun effet connu par cette voie d'entrée.

Contact avec la peau: n'est pas considéré comme un produit dangereux. Cependant, un contact prolongé peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux: un contact prolongé peut provoquer une irritation.

Ingestion: aucun effet connu par cette voie d'entrée. Cependant, évitez l'ingestion car c'est un produit agricole à des fins non alimentaires.

12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Le produit ne présente pas de risques aigus sur la base d'informations connues ou fournies.

Selon sa recommandation d'utilisation, le produit n'a pas d'effets dangereux sur l'environnement. Bien que l'environnement naturel de cette souche de *Rhizobium* soit le sol, son incorporation en tant que promoteur de croissance des plantes n'entraîne pas de modifications de la biodiversité car le nombre de cellules introduites est négligeable par rapport au nombre total de micro-organismes présents dans le sol. Si l'on considère la concentration bactérienne maximale (5×10^9 bactéries/ml) à un taux de 100 ml/ha et un poids de la couche de surface (0-20 cm) de 2000 tonnes de sol, alors il introduira 250 *Rhizobium* / g de sol. En supposant un sol agricole, les micro-organismes peuvent atteindre 107 unités/g, seulement 2,5 bactéries pour 10^5 micro-organismes introduiraient l'inoculant, suggérant une très faible probabilité de changement au niveau des populations microbiologiques.

PNEC (eau): N/D

PNEC (mer): N/D

PNEC-STP: N/D

12.2 Persistance et dégradabilité

BIODÉGRADABILITÉ (non indiqué): Produit non persistant et hautement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Log K_{ow} : N/D

BIOACUMULATION DES POISSONS – BCF (OCDE 305): N/D

12.4 Mobilité dans le sol

Log K_{oc} : N/D

CONSTANTE DE HENRY (20°C): N/D

Les bactéries *Rhizobium* sont peu mobiles dans les sols, elles ne se déplacent donc pas loin de votre site d'incorporation.

12.5 Évaluation PBT et vPvB

Cette substance / mélange ne remplit pas les critères PBT de l'annexe XIII de REACH.

Cette substance / mélange ne remplit pas les critères vPvB de l'annexe XIII de REACH.

12.6 Autres effets néfastes

AOX et teneur en métal: Ne contient pas d'halogènes organiques ni de métaux.

13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne contient pas d'halogènes organiques ni de métaux. L'excédent de produit et les conteneurs vides doivent être éliminés conformément à la législation en vigueur concernant la protection de l'environnement et en particulier des déchets dangereux. Il doit classer les déchets et les éliminer par une entreprise autorisée.

Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus et donc être dangereux. N'essayez pas de remplir ou de nettoyer les conteneurs sans posséder les instructions appropriées.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Transport terrestre

Nom d'expédition des Nations Unies:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Numéro ONU :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Classe:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Groupe d'emballage :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Code de risque:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Quantité limitée et exceptée:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE

14.2 Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'expédition des Nations Unies:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Numéro ONU :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Classe:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Groupe d'emballage :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Instructions pour les avions passagers	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE et cargo:

PROTECTOR – RILEGUM TOP

Instructions pour les avions cargo:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Code d'intervention d'urgence :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Dispositions spéciales:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE

14.3 Transport maritime (IMO/IMDG)**Transport dans l'emballage selon le code IMDG**

Nom d'expédition des Nations Unies:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Numéro ONU :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Classe:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Groupe d'emballage :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
EMS:	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Arrimage et manutention :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Ségrégation :	NON CLASSIFIÉ COMME MARCHANDISE DANGEREUSE
Polluant marin:	NON
Nom de la documentation de transport:	NOT CLASSIFIED AS A DANGEROUS GOODS

15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Aucune substance dangereuse pour la couche d'ozone.

Teneur en composés organiques volatils (COV): N/D

NFPA: 0 0 0 - EPP: B

Règlement

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, septième édition révisée, 2019 (SGA 2019 - "ST / SG / AC 10/30 / Rev. 7").

Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par route (ADR 2019) et amendements.

Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID 2019) et ses amendements.

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG 2018 - Amendements 39-18), Organisation maritime internationale (OMI).

Code IBC 2016, OMI, résolution MSC.369 (93) de l'OMI.

Réglementation de l'Association du transport aérien international (IATA 60 ed., 2019) concernant le transport de marchandises dangereuses par voie aérienne.

16 – AUTRES INFORMATIONS**16.1 Abréviations et acronymes**

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
FBC: facteur de bioconcentration

CL50: Concentration létale moyenne.
DL50: dose létale moyenne.
ETA: estimation de la toxicité aiguë.

PROTECTOR – RILEGUM TOP

CAS: Service de résumé chimique

CE50: Concentration efficace moyenne.

IDLH: Concentration immédiatement dangereuse pour la vie ou la santé

INSHT: Institut national pour la sécurité et l'hygiène au travail.

N/A: la propriété n'est pas applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques et toxicologiques du produit.

N/D: aucune information disponible au moment de la FDS.

NIOSH: Institut national pour la sécurité et la santé au travail

OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

PEL: Limite d'exposition autorisée.

PNEC: Concentration attendue sans effet observable

REL: limite d'exposition recommandée. SGH /

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

STEL: limite d'exposition à court terme

TLV: valeur limite seuil

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

Liquefied gas: gaz liquéfié

Oxyd. Liquid: liquide oxydant

Flam. Liquid: liquide inflammable

Pyr. Liq.: Liquide pyrophorique

Met. Corr.: Métal corrosif

Org. Perox.: Peroxyde organique Water React.

Flam. Gas: substance réactive dans l'eau qui émet des gaz inflammables

Oxid. Solid: solide oxydant

Flam. Solid: solide inflammable

Asp. Tox.: Toxicité par aspiration

Carc.: Cancérogénicité

Skin Corr. / Irrit.: Corrosion / irritation de la peau

Eye Damage / Irrit.: Lésions oculaires graves / irritation oculaire.

Lac.: Toxique pour la reproduction - allaitement

Muta.: Mutagénicité

Repr.: Toxique pour la reproduction

Skin Sens.: Sensibilisant cutané

Resp. Sens.: Sensibilisant respiratoire STOT Exp.:

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles - exposition répétée STOT Single Exp.:

Toxicité systémique spécifique des organes

cibles - exposition unique Acute Tox.: Toxicité aiguë

Aquatic Acute: Dangereux pour le milieu aquatique - danger aigu

Aquatic Chronic: Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique Ozo.:

Dangereux pour la couche d'ozone.

NOM DES CLASSES SGA

Aer : Aérosols

Oxid. Gas: gaz oxydant

Compressed gas: gaz comprimé

Dissolved gas: gaz dissous

Flam. Gas: gaz inflammable

16.2 Principales références bibliographiques et sources de données

Liquefied Refr. Gas: gaz liquéfié réfrigéré

Page

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), classification des cancérogènes.

Règlement européen 1272/2008, Classification, étiquetage et emballage (CLP).

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

États-Unis Bibliothèque nationale de médecine, Centre national d'information sur la biotechnologie.

Base de données interne de classification des produits et des substances chimiques, CIQUIME, v. 21.4, 2019.

16.3 Procédure utilisée pour déterminer la classification du mélange

La classification a été effectuée sur la base d'analogues chimiques et d'informations sur le produit.

SECTION 2: classification par analogie avec d'autres produits et sur la base des données du produit.

SECTION 9: données sur le produit.

SECTION 11 et 12: analogie avec d'autres produits.

Toxicité aiguë: méthode de calcul pour estimer la toxicité aiguë.

16.4 Disclaimer

Ces informations ne concernent que le produit mentionné et ne doivent en aucun cas être valables pour un autre produit ou tout processus réalisé avec. Cette fiche de données de sécurité fournit des informations sur la santé et la sécurité. Les informations sont correctes et complètes selon nos meilleures

Révision: 1 Date de révision: Décembre 2019 Page

connaissances. Il est fourni de bonne foi, mais sans garantie. Le produit doit être utilisé dans des applications compatibles avec notre bibliographie de produits et nos recommandations d'utilisation. Les personnes qui manipulent ce produit doivent être informées des précautions de sécurité recommandées et doivent avoir accès à ces informations. Pour toute autre utilisation, l'exposition doit être évaluée de manière que des pratiques de manipulation et des programmes de formation appropriés puissent être mis en œuvre pour garantir la sécurité des opérations sur le lieu de travail. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que ces informations sont appropriées et complètes pour l'utilisation spéciale de ce produit.

Révision: 1
Élaboré par: CIQUIME

Date de révision : Décembre 2019
Approuvé par: RIZOBACTER ARGENTINA S.A.

